

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CINQ CENT VINGT-SEPTIÈME (527^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 23 AVRIL 2024, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS ET EN VISIOCONFÉRENCE.

RÉSOLUTION CAD-13257

Modification majeure des programmes
de 1^{er} cycle en sciences infirmières

- ATTENDU** le Règlement général 2 « Les études de premier cycle »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux études;
- ATTENDU** la Politique relative à la création et à la modification de programmes et de cours;
- ATTENDU** la Procédure relative à la création et à la modification d'un programme;
- ATTENDU** le dossier de présentation de modifications majeure des programmes de premier cycle en sciences infirmières (Baccalauréat en sciences infirmières -formation initiale 6640 et 7450) (Baccalauréat en sciences infirmières 6641 et 7452) (Certificat d'optimisation en pratique infirmière 4082 et 4683);
- ATTENDU** la résolution CERC-8882 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la modification majeure des programmes de 1^{er} cycle en sciences infirmières;
- ATTENDU** la résolution no 1 du Conseil de Module des sciences infirmières relative à la révision majeure des programmes de Baccalauréat en sciences infirmières -formation initiale (6640 et 7450), Baccalauréat en sciences infirmières (6641 et 7452), Certificat d'optimisation en pratique infirmière (4082 et 4683);
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Pascal Sirois, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** approuver la modification majeure des programmes de premier cycle en sciences infirmières, telle qu'apparaissant au dossier de présentation annexé à la présente pour en faire partie intégrante;
- 2- **QUE** cette modification entre en vigueur à compter du trimestre d'automne 2024.

La secrétaire générale,

Nathalie Gagnon
Signé avec ConsignO Cloud (25/04/2024)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



Me Nathalie Gagnon

Saguenay, le 24 avril 2024